

République Française  
Département : CANTAL  
Arrondissement : Mauriac  
**VEYRIERES - Commune**

Séance du vendredi 24 avril 2026

Délibération N° DE\_019\_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	9	9
Date de la convocation : 20/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur Sébastien RAYNAUD.

Présents : Sébastien RAYNAUD, Valérie CARLES, Nicolas LACHAZE, Chantal MOMMALIER, Julien MOMMALIER, Stéphanie CUEILLE, Quentin DELPRAT, Gaétan MIECAZE, Laura GAILLARD

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Valérie CARLES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : DESIGNATION DES REPRESENTANTS COMMUNAUX : RBA**

Sébastien RAYNAUD, Maire, expose à l'Assemblée que les pouvoirs des délégués du Conseil Municipal à l'Association «RADIO BORT-ARTENSE» sont expirés et qu'il y a lieu de procéder à la désignation des nouveaux délégués.

Il rappelle que cette délégation comprend deux membres titulaires.

**Le Conseil Municipal procède à la désignation de ses délégués. Les résultats du dépouillement sont les suivants, ont obtenu en qualité de *délégués titulaires* :**

- **Chantal MOMMALIER**
- **Julien MOMMALIER**

En conséquence ont été désignés pour représenter la Commune de Veyrières à l'Association «Radio Bort-Artense».

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Sébastien RAYNAUD  
Président de séance

  


Madame Valérie CARLES  
Secrétaire de séance

  
